

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2016

I. TABLE DES MATIÈRES

I. PREAMBULE	4
1. Fiche d'identité de l'Etampois	4
2. L'organisation de la communauté d'agglomération	4
a. Les Élus	4
b. Le bureau communautaire	4
c. L'activité institutionnelle au cours de l'exercice 2016	5
d. L'administration	5
e. Les compétences	5
II. UN VASTE TERRITOIRE RURAL IMPACTÉ PAR DES PROBLÉMATIQUES PÉRIURBAINES	7
A. L'aménagement du territoire	7
1. La liaison RD 191 et RN20	7
2. L'accroissement des capacités de stationnement du parc relais	8
B. Des zones d'activités en plein essor	9
1. Le développement économique	9
a. De nombreuses enseignes porteuses d'emploi et de service s'installent.	9
b. L'aménagement des zones d'activités se poursuit.	9
c. Un évènementiel tourné vers l'objectif d'une convergence économique du territoire.	9
d. La structuration du tissu économique de l'Etampois	10
e. Le partenariat est essentiel dans ce domaine de compétence	11
2. Le service Emploi Formation et Insertion Professionnelle (EFIP)	11
C. Nous respirons un air de bonne qualité.	12
D. Une réalisation s'inscrivant résolument dans l'amélioration thermique des bâtiments	13
E. La gestion du SPANC	13
F. La gestion des déchets par les colonnes enterrées se développent.	14
G. Une couverture très large des problématiques prégnantes aux quartiers de la politique de la ville.	14
1. La participation citoyenne mise en place	14
2. Renforcement de la prise en compte de divers aspects du quotidien.	14
3. Perspectives 2017	15
H. L'accès au droit concourt à faire vivre le principe d'égalité.	15
III. DÉVELOPPER ET AMÉLIORER LES LIEUX RESSOURCES POUR BIEN VIVRE ENSEMBLE	17
A. L'enfance au cœur des politiques publiques	17
1. Les accueils collectif de mineurs (ACM)	17
2. Les accueils périscolaires	18
3. Les études dirigées	19
B. Les structures d'accueil de la petite-enfance	21
1. Le Multi Accueil «Le Jardin des Lutins» à Morigny-Champigny	21
2. L'Accueil collectif occasionnel Mandarine à Etampes	21
3. Le Multi-Accueil de la Maison de la Petite Enfance Serge Levrez à Etampes	22
4. Le Service d'Accueil Familial	22
5. Le Multi Accueil Le Petit Prince	23
6. Les Relais d'assistants maternels	24
a. Relais Assistants Maternels RAMIBAMBELLE	24

b.	Relais Assistants Maternels Itinérant 1001 PATTES	24
c.	Relais Assistants Maternels Itinérant TROTTI'RAM	24
7.	Le projet pédagogique des structures d'accueils.	24
a.	Développement d'une équipe pluridisciplinaire au service des professionnels, des familles et des enfants :	24
b.	Les partenariats	24
c.	La formation	25
8.	Perspectives de l'année 2017	25
C.	Bibliothèques intercommunales	26
1.	Structuration de l'activité	26
2.	Fréquentation	26
3.	L'évènementiel	26
a.	Les conférences	26
b.	Les expositions	27
4.	Le projet phare pour 2017	27
D.	Une forte implication pédagogique du conservatoire de musique et de danse.	28
1.	Structuration de l'activité	28
2.	Fréquentation	28
3.	Évènementiel	28
4.	Perspectives 2017	28
E.	L'école d'arts plastiques	29
F.	Un musée en phase avec les attentes de son public	30
G.	Le centre culturel de Méréville	31
H.	Le théâtre d'Etampes <i>classé monument historique depuis 1982.</i>	32
I.	Une fréquentation accrue des bassins nautiques	33
J.	Un territoire qui sait aussi émerveiller	33
1.	69 ^{ème} foire de l'Essonne verte 10, 11 et 12 juin 2016	33
2.	2 ^{ème} édition du « Commerce fête son patrimoine »	33
3.	Le marché de Noël place Saint Gilles les 9,10 et 11 décembre 2016 et l'embrasement de l'Hôtel de ville du 18 décembre suivant.	34
IV.	CHAMPS TRANSVERSAUX	35
A.	Le budget et les budgets annexes	35
1.	Les dotations accordées aux communes membres	38
B.	Le Tourisme	39
1.	Des labels qui sanctionnent le dynamisme du territoire	39

II. PREAMBULE

La Communauté de Communes de l'Étampois était créée fin 2003 autour de 21 communes, puis 22 en 2006. Devenue Communauté de Communes de l'Étampois Sud-Essonne en 2009, elle intègre au 1^{er} janvier 2013 16 nouvelles communes isolées situées au sud de son territoire et passe ainsi de 22 à 38 communes. 6 de ces communes font partie du périmètre du PNR du Gâtinais français.

Dès fin 2014, la Communauté de communes de l'Étampois Sud Essonne anticipe sa transformation en Communauté d'agglomération et intègre de compétences nouvelles telles que l'équilibre social de l'Habitat, la politique de la ville.

Au 1^{er} janvier 2016 elle devient Communauté d'agglomération de l'Étampois sud-Essonne. (*arrêté préfectoral du 7 septembre 2015*)

1. Fiche d'identité de l'Étampois

Elle compte 53 866 habitants au 1^{er} janvier 2016.

Sur une superficie de 482,51 km² la Communauté d'agglomération de l'Étampois Sud-Essonne représente plus du quart du département. Elle regroupe 38 communes.

Une part importante de son territoire, 7 105 hectares, est inscrite en « *espaces naturels sensibles* », 703 hectares sont en « zone de préemption départementale » et 21 hectares en zone de préemption déléguée aux communes. 5850 hectares sont en « *site inscrit* » et 1 411 ha en « *site classé* » et enfin 183 hectares en « *site « Natura 2000* ». Ces labellisations témoignent de la richesse de ce patrimoine naturel remarquable.

2. L'organisation de la communauté d'agglomération

a. Les Élus

Le Conseil Communautaire se compose de 77 délégués communautaires titulaires suivant l'arrêté préfectoral sus visé.

b. Le bureau communautaire

Le Président est entouré de 12 vice-présidents.

Président : Jean-Pierre COLOMBANI

1^{er} vice-président : Bernard DIONNET : Projet de territoire et intérêt communautaire.

2^e vice-président : Johann MITTELHAUSSER : Culture.

3^e vice-président : Christine BOURREAU : Développement durable.

4^e vice-président : Jean-Claude REVEAU : Finances, optimisation financière et prospective.

5^e vice-président : Isabelle TRAN QUOC HUNG : Enfance Petite enfance.

6^e vice-président : Guy CROSNIER : Développement économique et emploi.

7^e vice-président : Geneviève MENNELET : Tourisme.

8^e vice-président : Bernard LAPLACE : Aménagement du territoire, travaux.

9^e vice-président : Michèle MODLIN : Services publics d'accompagnement et de la solidarité.

10^e vice-président : Guy DESMURS : Aménagement numérique du territoire.

11^e vice-président : Yves VILLATE : Cadre de vie.
 12^e vice-président : Jean PERTHUIS : Relations avec les communes

c. L'activité institutionnelle au cours de l'exercice 2016

- Nombre de conseils communautaires : 8
- Nombre de bureaux communautaires : 16
- Nombre de délibérations : 126
- Nombre de décisions du Président : 43
- Nombre de décisions du bureau : 65
- Nombre de motions : 4



d. L'administration

Au 31 décembre 2016 l'agglomération comptait 300 agents permanents à temps complet dont 165 titulaires de la fonction publique territoriale, ces emplois sont naturellement répartis dans les filières correspondantes aux compétences de l'agglomération.

filière	métiers	titulaires		emplois permanents	
administrative	cadres A & B	32	7	4	2
	secrétariat		25		2
animation	animateurs	16	16	39	39
culturelle	professeurs	38	7	27	1
	bibliothécaires A & B		18		25
	agents du patrimoine		13		1
médico-social e	infirmiers	56	5	18	
	éducateurs		10		3
	agents sociaux		17		5
	auxiliaire de puériculture		24		10
sportive	éducateurs	5	5	2	2
technique	Ingénieurs & techniciens	16		11	4
	maîtrise		1		
	agents techniques		15		7
hors filières	assistantes maternelles	2	2	34	34
totaux		165	165	135	135

La caractéristique forte de l'administration communautaire est son organisation mutualisée avec celle de la ville centre Etampes, mais également avec les communes où sont implantés des services communautaires .

e. Les compétences

A compter du 1^{er} janvier 2016, en tant que Communauté d'agglomération, ses compétences obligatoires deviennent :

- 1) En matière de développement économique : la création, l'aménagement, l'entretien et la gestion des zones d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, qui sont d'intérêt communautaire ; ainsi que les actions de développement économique d'intérêt communautaire.

- 2) en matière d'aménagement de l'espace communautaire, le schéma de cohérence Territoriale (SCOT) ; ainsi que la création et la réalisation des zones d'aménagement concerté (ZAC) d'intérêt communautaire
- 3) En matière d'équilibre social de l'Habitat : l'élaboration du Programme Local de l'Habitat et les actions qu'il sous-tend.
- 4) En matière de politique de la ville : l'élaboration du diagnostic du territoire et la définition des orientations du Contrat de ville, l'animation et la coordination des dispositifs contractuels dont les CISPD.

Le nombre de compétences optionnelles est identique. Il est cependant ajouté à la compétence voirie intégrant la dimension relative à la création, l'aménagement et la gestion des parcs de stationnement d'intérêt communautaire

Enfin 11 compétences forment le bloc des compétences facultatives contre 9 précédemment.

Y font leur entrée :

- l'une précédemment inscrite dans le bloc des compétences optionnelles (construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs...
- la seconde réellement nouvelle est propre à l'aménagement rural en lien avec l'entretien et l'aménagement de la Juine et de ses affluents.

Compétences obligatoires	5.1.1	Développement économique	ZAE Action de développement économique
	5.1.2	Aménagement de l'espace communautaire	SCOT ZAC d'intérêt communautaire
	5.1.3	Équilibre social de l'habitat	PLH Logement d'intérêt communautaire Réserves foncières
	5.1.4	Politique de la ville	Diagnostic et orientation du contrat de ville Animation et coordination de dispositifs
	5.1.5	GEMAPI	À compter du 1 ^{er} janvier 2018
Compétences optionnelles	5.2.1	Voirie et parc de stationnement d'intérêt communautaire	
	5.2.2	Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie	PCAET, collecte et traitement des déchets
	5.2.3	Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire	
Compétences facultatives	5.3.2	Enfance et jeunesse	Petite enfance, enfance et fonctionnement du service minimum d'accueil
	5.3.3	Accompagnement de la prévention spécialisée	
	5.3.4	Construction, entretien et fonctionnement d'équipement culturels et sportifs et d'équipement d'enseignement	Musée, centres culturels, théâtre d'Étampes, bibliothèques et médiathèques, conservatoires et écoles de danse, d'arts plastiques... Création, aménagement et fonctionnement de toutes les piscines
	5.3.5	Équipement à vocation scolaire	Lycée Blériot
	5.3.6	Tourisme	Offices, actions de promotion et toutes opérations ou dépenses relative à la BPAL d'Étampes

	5.3.7	Point d'Accès au droit	
	5.3.8	Création, fonctionnement et gestion du SPANC	
	5.3.9	Aménagement numérique du territoire	
	5.3.10	Aménagement rural	En lien avec la Juine et ses affluents
	5.3.11	Création et gestion des aires d'accueil des gens du voyage	
	5.3.12	Gestion des animaux errants	

III. UN VASTE TERRITOIRE RURAL IMPACTÉ PAR DES PROBLÉMATIQUES PÉRIURBAINES

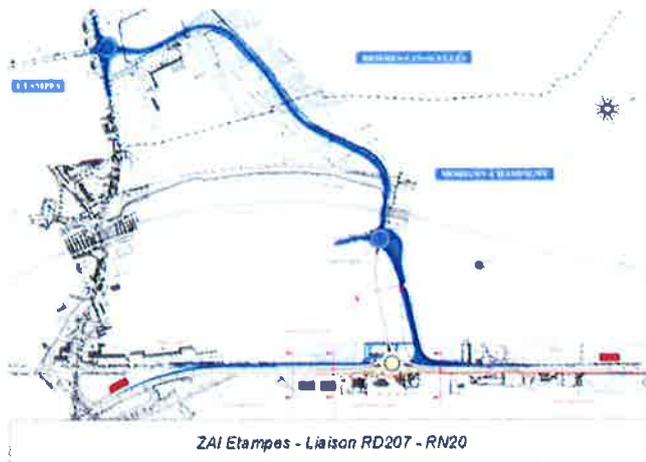
A. L'aménagement du territoire

1. La liaison RD 191 et RN20

La déviation de la RD 191 par l'échangeur de la RN 20 constitue un projet de liaison routière attendu depuis plus de 40 ans.

L'année 2016 aura connu l'aboutissement de la procédure administrative permettant l'obtention de la Déclaration d'Utilité Publique.

Les négociations avec l'entreprise retenue dans le cadre d'un contrat de partenariat ont été également finalisées. La phase technique est aujourd'hui aboutie, ouvrant la voie aux travaux qui dureront 10 mois et commenceront en mars 2017.



Cette opération revêt un caractère environnemental innovant. L'entreprise sélectionnée, leader dans le domaine des routes écologiques, exploite trois procédés innovants.

- 1) Le procédé SATIS® utilise du chanvre issu de la **filère locale** pour le renforcement des caractéristiques du sol support, réduisant ainsi l'épaisseur des couches d'enrobés et donc l'apport de granulats et de produits pétroliers.
- 2) La réalisation de noues d'infiltration des eaux pluviales tout au long du linéaire routier permettra de remplacer avantageusement les collecteurs béton enterrés. Les noues permettent de réduire les coûts des travaux en remplaçant les conduites béton par des terrassements limités et d'**améliorer l'intégration paysagère** de la route en offrant un nouvel espace
- 3) L'éclairage sera alimenté par le système SolaRoad. Ce système permet d'atteindre **l'autonomie énergétique** en récupérant l'énergie nécessaire à l'alimentation de l'éclairage urbain par des panneaux photovoltaïques circulables implantés sur la piste cyclable.

La mise en œuvre de ces innovations et améliorations apportées au projet de base (SATIS®, noues, ...) permet une **réduction très significative** de -20% des impacts environnementaux

La Dame de onze heures [Ornithogalum umbellatum] est sauve !



Dans le cadre du respect de la biodiversité il a été procédé, avant le commencement des travaux, au retrait de ces plantes rares et fragiles, mais installées sur les pelouses calcaires du tracé de la déviation.

2. L'accroissement des capacités de stationnement du parc relais¹

Identifié dans le contrat de ville de la commune d'Etampes, le projet d'extension de la capacité d'accueil du parc relais d'Etampes fait l'objet d'un intérêt particulier de la SNCF et du STIF qui proposent de porter la maîtrise d'ouvrage de cette réalisation.

Le diagnostic préalable confirme sa saturation régulière par des véhicules des départements limitrophes.

Une étude de pôle destinée à identifier le contingent complémentaire est également conduite afin de déterminer l'ensemble des aménagements à réaliser.

¹ Un Parc Relais est un parc de stationnement aménagé à proximité immédiate d'une gare ou d'une station de métro, dont la vocation est de faciliter l'accès des voyageurs au réseau ferré.

B. Des zones d'activités en plein essor

1. Le développement économique

a. De nombreuses enseignes porteuses d'emploi et de service s'installent.

L'évènement marquant dans ce domaine tient à l'ouverture de dix enseignes sur la zone d'activité du Bois Bourdon. (Cuisinella, La Halle aux Chaussures, Basic Fit, Action, Zeeman, Bureau Vallée, Général d'optique, Darty, Norauto, Mister Wok) Auxquelles s'ajoutent deux autres enseignes situées sur la ZI des Rochettes (Le Bœuf tricolore, Au four et au Moulin).

Ces installations représentent une cinquantaine d'emplois. Elles représentent aussi des services nouveaux à la population du territoire et participent au dynamisme de l'agglomération. Certaines enseignes jouissent d'une forte image et exercent très certainement une forte attractivité.

b. L'aménagement des zones d'activités se poursuit.

Après la ZAE Sudessor en 2015, la ZI des Rochettes est désormais dotée d'une signalétique claire. Cette signalisation se poursuivra en 2017 par la zone de Guillerval.

De lourdes opérations de voirie ont permis d'améliorer la desserte de ces poumons économiques. Ainsi en 2016, le profilage de la voie ferrée sis avenue de la Sablière a été accompli, fluidifiant le trafic induit par la prochaine ouverture de la déviation. La jonction de l'avenue des Grenots avec la rue Marcel LALOYEAU est programmée pour 2017 et libèrera 3 nouvelles parcelles attendues par les entreprises. Enfin le désenclavement de la zone d'activité économique de Méréville est également actée.

c. Un évènementiel tourné vers l'objectif d'une convergence économique du territoire.



Que se soit à travers les actions du PACTE² ou dans le cadre des « Flèches de l'innovation », de « l'Eco-tour », du « Bus de la création », toutes ces initiatives visent à ce que les chefs d'entreprises du territoire, se connaissent, connaissent leur champs d'activité, partagent et collaborent.

Cet esprit de réseau que soigne le service développement économique est essentiel.

Les flèches de l'innovation ont permis en 2016 de mettre en lumière trois entreprises innovantes :

PROBINORD, entreprise de Méréville, est spécialisée dans la fabrication et la mise en œuvre d'enrobé coulé à froid.

² Outil de promotion du sud-Essonne intégrant ses 5 intercommunalités visant la mise en valeur du territoire par ses acteurs.

En 2016, la mise en œuvre d'une nouvelle centrale d'enrobés d'une capacité de production moyenne de 160 T/heure. Cet investissement permet de répondre à la demande des départements limitrophes.

TRIADIS Services, entreprise de Brières-les-Scellés, spécialiste du traitement des déchets dangereux est une Plate-forme de regroupement, de transit, de tri et de prétraitement de déchets dangereux diffus.

Elle identifie, échantillonne, analyse et tri des déchets en vue de leur reconditionnement avant le renvoi vers les filières de traitement dédiées.

Elle propose une offre globale, de la dépollution jusqu'à l'élimination des déchets dans les filières de traitement permettant une traçabilité complète.

Cette entreprise est par ailleurs en capacité de faire face à un accident ou à une fuite dans un site industriel et d'intervenir en moins de 4 heures.

COWORKGREEN, destiné aux travailleurs indépendants, micro-entreprises, salariés en télétravail, créateurs d'entreprise et demandeurs d'emploi, CoworkGreen, toute jeune entreprise de SACLAS, propose un espace de travail partagé de 68m², professionnel et convivial, qui mutualise des ressources, des compétences, des savoirs et des services.



Le Bus de la création a promu l'entrepreneuriat sur différents points du territoire pendant 4 jours, 39 personnes y ont été accueillies suscitant à n'en pas douter des vocations.

Cinq binômes ont été créés en 2017 dans le cadre des parrainages de jeunes entreprises par des chefs d'entreprises expérimentés. Ce partage d'expérience et de réseau facilite l'ancrage de ces entreprises dans le tissu économique local.

Le « Speed Business Meeting » parachève ces initiatives. Sa formule permet aux chefs d'entreprises de présenter leurs activités. En suscitant des synergies, le réseau s'étoffe et gagne en interactions, des solidarités actives

émergent, maintenant un lien durable entre les entreprises.

d. La structuration du tissu économique de l'Étamais

ZAE	VILLE	Superficie en hectares	Nb. d'entreprises	occupation
<i>communale</i>	ANGERVILLE	29	84	complet
<i>Le Bois Fontaine</i>		21	20	Possibilité d'extension de 15 hectares
<i>Le Clos de la Chaume</i>	MEREVILLE	21	15	Pas d'extension possible
<i>La Géode</i>	GUILLERVAL	6.4	15	
<i>Montbergeron</i>	PUSSAY	4.6	10	
<i>Bois Bourdon</i>	ETAMPES	18 + 20	15	4 hect disponibles
<i>Guinette (ZAC)</i>		15	20	0
<i>Coquerive</i>		2.7	30	

Parc Sudessor (1)	ETAMPES BRIERES		150	2 hect. disponibles
Les Rochettes	MORIGNY-CHAMPIGNY ETAMPES	132		complet
TOTAUX		269,7		

(1) Le parc Sudessor est le 3^{ème} pôle économique du département.

Notre territoire, avec 269,7 hectares dédiés à la vie économique et 377 entreprises implantées sur 8 communes, dispose d'atouts indéniables et attractifs. L'essentiel de ces zones d'activités économiques se situent à proximité de la RN 20 voire de la RD 191, Deux grands axes structurant du territoire et permettant l'accès au réseau autoroutier.

e. Le partenariat est essentiel dans ce domaine de compétence

Chacun de nos partenaires, suivant son cœur de métier, assure un relai concourant au dynamisme économique du territoire. Notamment pour l'accompagnement à la création d'entreprises. la CAESE soutien financièrement

- l'Agence pour l'Économie en Essonne rebaptisée « Essonne développement » qui accompagne les créateurs ou repreneurs d'entreprises à hauteur de 10 000€. En 2016, 5 porteurs de projets ont été reçus pour in fine 16 créations d'entreprises.
- « Initiative Essonne » pour 5 000€ dont la plateforme finance des projets d'entreprises par des prêts à taux zéro.

L'agglomération soutien aussi l'association : « La Recyclerie du Gâtinais » pour 5 000€. Cette association est un Atelier Chantier d'Insertion (ACI) dont le support est le réemploi, la réutilisation et la vente d'objets.

2. Le service Emploi Formation et Insertion Professionnelle (EFIP)

Ce service est situé dans les locaux du Point d'accès au droit (PAD) rue du Coq. Il agit en complémentarité avec le volet emploi du développement économique. Sa chargée de mission y est affectée à mi-temps.

En 2016, 504 personnes âgées de 16 à 62 ans ont été reçues. 92% des demandeurs d'emploi accompagnés résident dans l'agglomération étampoise. 64% d'entre-eux ont été orientés par leur commune, 23% par les travailleurs sociaux (CAF MDS...) et 13 % ont connu ce service par internet ou des connaissances.

Le service agit pour 35% en aidant ces personnes à rédiger CV et lettre de motivation. Pour 64% en recherche d'emplois, de formations, de stages et en placement direct notamment dans le cadre de la clause d'insertion lié à l'opération de renouvellement urbain de Saint Michel³. 324 personnes forment ces 64%.

Le taux de placement à l'une ou l'autre des étapes de retour à l'emploi est de 31%.

Le service confirme les évaluations conduites à ce sujet sur le territoire quant aux freins à l'emploi soit une faible qualification (59% des administrés reçus ont arrêté leurs études générales en troisième ou avant l'obtention d'un CAP) et une faible mobilité (seuls 30% disposent d'un véhicule).

³ Sur 15 candidatures 9 ont été retenues représentant in fine 988 heures sur les 4622 figurant au marché.

L'INSEE a par ailleurs établi que 3 actifs sur 10 sont susceptibles de cesser leur activité d'ici 2020, dont : 180 000 dans l'administration publique ; 174 000 dans le commerce et 124 000 dans l'enseignement.

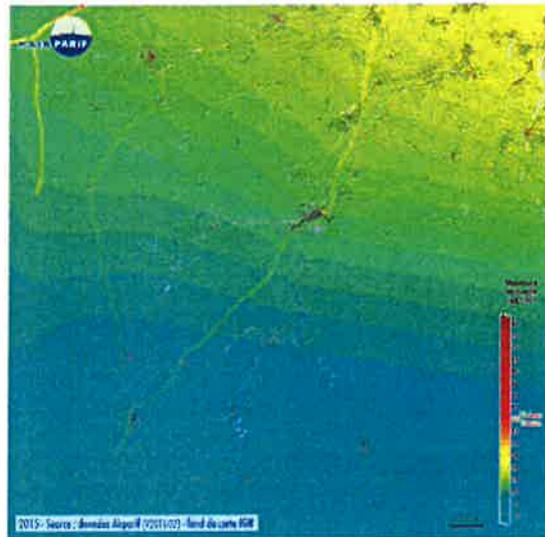
C. Nous respirons un air de bonne qualité.

Les élus communautaires ont débuté leur nouveau mandat dans un contexte marqué par les débats sur la loi de transition énergétique pour la croissance verte (TECV), ceux sur la réforme territoriale (NOTRe) et la préparation de la COP21.

Le plan climat air énergie territorial (PCAET) est défini à l'article L. 222-26 du code de l'environnement et précisé aux articles R. 229-51 à R.221-56, adopté en 2015 il avait établi un diagnostic au regard de l'apparition d'événements météorologiques périodiques du territoire auquel était adossé un bilan d'émission des gaz à effet de serre (BEGES). Le plan d'action retenu ciblait l'amélioration thermique des bâtiments comme pouvant induire une baisse substantielle en équivalent tonnes de CO².

En 2016, en concordance avec le Schéma régional climat air énergie (SRCAE), une étude intégrant dorénavant la qualité de l'air a été produite. Cette étude s'inscrit dans le cadre des 3 grandes priorités :

- 1) efficacité énergétique des bâtiments ;
- 2) développement du chauffage urbain ;
- 3) réduction de 20% des émissions de gaz à effet de serres provenant du trafic routier.



Concentrations NO₂

- Comprises entre 2 et 25 µg/m³ par an
- Inférieures à la limite réglementaire de 40 µg/m³ par an
- La répartition est relativement homogène sur le territoire, avec des concentrations plus élevées au nord lorsque l'on se rapproche des zones de trafic routier plus dense

A cette démarche de compréhension des phénomènes auxquels nous sommes confrontés, l'Agence Locale pour l'Énergie et le Climat (ALEC), agit déjà en prodiguant ses conseils tant aux particuliers qu'aux institutionnels qui s'interrogent quant à la performance énergétique de leurs bâtiments.

Ainsi, en 2016 a été initié un recensement exhaustif des bâtiments publics de l'agglomération visant à agir en connaissance des incidences et des impacts.

D. Une réalisation s'inscrivant résolument dans l'amélioration thermique des bâtiments

Des travaux d'envergure ont été conduits en 2016 dans à la piscine d'Angerville. Le remplacement de deux pompes à chaleur d'une puissance de 160kwatt chacune conjugue dans un même mouvement un meilleur confort thermique et l'amélioration énergétique de l'établissement nautique.

Ont été traités par ce nouvel équipement :

- l'eau sanitaire de la piscine,
- le chauffage de l'eau de baignade des 2 bassins,
- le chauffage aérien de la piscine et du gymnase adjacent,
- la ventilation double flux des vestiaires piscine et enfin
- le traitement de l'air par déshumidification.



L'ensemble sera piloté par un système GTC (gestion technique centralisée) permettant à distance ou sur site de gérer toutes les températures air et eau des bassins et du gymnase.

Par ailleurs, la reprise du réseau d'eau chaude sanitaire par bouclage représente une réponse efficace pour prévenir tout risque de contamination par légionellose. Enfin la particularité de cet équipement tient à son alimentation en eau de baignade par forage. La crépine a été reprise et la pompe changée permettant de passer à un débit de 60m³ /heure.

Ces travaux ont nécessité une fermeture de 4 mois d'octobre 2016 à janvier 2017 pour un coût de 411 632€ pour le chauffage, de 14 142€ pour la GTC et de 29 268 € pour le traitement de l'eau. Il est attendu une subvention de 281 960 par le Conseil départemental au titre du Contrat de territoire.

E. La gestion du SPANC

En 2016 a démarré la tranche 4 de réhabilitation des dispositifs d'assainissement déclarés non conformes. Le rythme de contrôle des plus de 3 000 installations de l'agglomération se poursuit. 286 contrôles ont été réalisés en 2016.

La réhabilitation est conduite en différentes phases dont la première consiste en un diagnostic appelé « étude parcellaire ». Celle-ci consiste à trouver les meilleures solutions adaptées à une situation donnée. En 2016, 104 particuliers se sont engagés dans cette première phase. Elle leur permettra l'année prochaine de choisir la filière de traitement la plus adaptée. La réhabilitation d'installation ouvre



droit à des subventions par l'Agence de l'Eau et par le Conseil départemental.

Le service exerce une vigilance particulière en zone naturelle sensible notamment à proximité des nombreux cours d'eau du territoire. Il en va de même avec l'assainissement non collectif dédié aux installations les plus impactant (> à 10 équivalent habitants). Celles-ci font l'objet d'un suivi spécifique.

F. La gestion des déchets par les colonnes enterrées se développe.

L'installation progressive des colonnes enterrées s'est poursuivie tout au long de l'année 2016, 18 nouvelles colonnes ont été mises en place sur le site ANRU de Saint Michel dont 8 voie Derancourt, et 9 ont fait leur apparition sur la ZAC du Bois Bourdon au fur et à mesure des installations de résidents. Ce nombre sera porté à 18 au terme de l'opération de construction des 237 logements.

Dorénavant tous les nouveaux projets privilégient ce mode de collecte plus respectueux du cadre de vie.

Enfin, l'année 2016 marque le renouvellement du marché de collecte qui aura permis de maintenir à Etampes le même niveau de tarifs pour une population qui s'accroît. Rappelons que pour la ville d'Etampes, c'est l'agglomération qui détient la compétence de la collecte. Hors Etampes, partagée avec 5 syndicats pour la collecte.

G. Une couverture très large des problématiques prégnantes aux quartiers de la politique de la ville.

1. La participation citoyenne mise en place

Les conseils citoyens ont été mis en place par arrêté préfectoral en date du 19 février 2016. Deux conseils, l'un pour Guinette de 10 conseillers et l'autre pour la Croix de Vernailles de 8 conseillers sont constitués et se réunissent depuis le 17 mai 2016. Trois associations impliquées en politique de la ville suivent leurs travaux. Ils disposent d'un budget participatif fixé à 1 € par habitant soit 4 110 € leur permettant de financer un fonds participatif. Quatre micro projets émanant d'écoles ou d'associations ont déjà été financés par cette voie.



2. Renforcement de la prise en compte de divers aspects du quotidien.

L'habitat et le cadre de vie sont dorénavant mieux pris en compte par le financement de son amélioration, via l'abattement de la taxe sur le foncier bâti des bailleurs disposant de patrimoine en géographie prioritaire. Le 4 juillet 2016, les bailleurs ont signé une convention cadre relative à cet abattement d'un montant cumulé de 331 200 € fléchés pour l'amélioration de l'habitat et du cadre de vie.

Le Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD) est désormais installé sur le territoire de la zone police (Etampes, Morigny-Champigny, Brières-les-Scellés et Ormoy-la-Rivière).

Dans ce domaine, un nouvel outil a été mis en place : une cellule de suivi individualisé. Cet outil permet de réunir tous les acteurs pour construire autour du jeune un parcours sur-mesure. Une charte déontologique pour l'échange d'information dans le cadre du CISPD a été adoptée le 8 septembre 2016.

Plusieurs fiches-action du Contrat de ville ont fait l'objet d'un avenant pour renforcer leur lien avec les priorités nationales. Une 28^{ème} fiche a été créée s'inscrivant dans le plan national de lutte contre la radicalisation et les filières terroristes objet d'une circulaire d'application en date du 13 mai 2016 à destination des collectivités territoriales. Des objectifs visant à former nos équipes, informer, repérer et renforcer nos actions en favorisant l'apprentissage de la citoyenneté et des valeurs de la République, ont été projetés.



H. L'accès au droit concourt à faire vivre le principe d'égalité.

L'activité de l'année 2016 a été sensiblement similaire à la précédente. La fréquentation en nombre et en nature des bénéficiaires de ces permanences juridiques est en légère augmentation. La répartition des consultations selon leur nature demeure à l'identique.

Ainsi, 5729 personnes ont sollicité le Point d'Accès au Droit, pour 4 605 d'entre eux cette porte poussée a donné lieu à une consultation avec un conseiller, les 1124 autres ont été réorientés, le plus souvent vers des professionnels du droit (avocat, huissiers ou notaires), ou vers des travailleurs sociaux, ou encore en raison du fait qu'une structure identique à la nôtre existait plus près de leur domicile.

Notons à ce sujet que les intercommunalités limitrophes à la nôtre ne disposent pas de structures comparables assurant la déclinaison citoyenne de l'accès au droit. Leur part représente 20% de l'activité du service.

Tenant compte de l'étendu du territoire, le service a développé des permanences décentralisées à AUTHON-LA-PLAINE, ANGERVILLE et MESPUITS. Soixante-dix personnes y ont été reçues.

Au regard des items, les trois grands motifs de consultation mobilisent les permanenciers : le droit du travail, le droit de la famille, et le droit du logement. Cependant, cette année le droit de la famille devient le premier motif de consultation, avec 989 rendez-vous. La réforme du divorce « déjudiciarisé » par consentement mutuel est entrée en vigueur depuis le 1er janvier 2017 et pourrait impacter la fréquentation de cette structure.

Un partenariat avec l'association HORIZONS a permis d'accueillir des groupes d'insertion qui apprennent à identifier la structure comme lieu ressource.

IV. DÉVELOPPER ET AMÉLIORER LES LIEUX RESSOURCES POUR BIEN VIVRE ENSEMBLE

De toutes les caractéristiques de notre territoire celles relatives à sa démographie dynamique et à son patrimoine bâti et naturel font de ses compétences liées à l'enfance et à la culture des enjeux premiers.

A. L'enfance au cœur des politiques publiques

Ce domaine d'activité comprend trois secteurs :

1. Les accueils collectifs de mineurs (ACM)

Communément appelés les centres loisirs et fonctionnant pendant les vacances scolaires. Il en existe 4 sur Etampes, 2 à Morigny et 1 à Méréville et à Saclas.

communes	centres	Capacité d'accueil	2015	2016					
			toutes périodes	hiver	printemps	juillet	août	toussaint	Noël
ANGERVILLE		70							
AUTHON-LA-PLAINE									
BOISSY-LA-RIVIERE									
BOIS HERPIN									
BRIERES-LES-SCELLES									
CHALO-SAIN-T-MARS									
ETAMPES	Valnay	199	434	55	60	89	57	70	49
	E. Tabarly	50	560	22	31	33	25	31	19
	H. Boucher	50		27	30	41	25	28	21
	Louise Michel	59		25	28	38	29	30	19
	Louis Moreau								
	Pauline Kergomard								
	Le Port								
	Jean de la Fontaine								
	Petit Prince								
	Jacques Prévert								
	sous total								
GUILLERVAL									
MEREVILLE		100	210	38	30	46	31	33	29
MEROBERT									
MORIGNY	Maison de l'enfance	50	175	34	39	36	30	34	34
	Daudet	27	73	12	10	15	10	12	14
	Jean de la Fontaine	30							
	Les Monceaux								
	sous total								
ORMOY-LA-RIVIERE									
LE PLESSIS-SAINT-BENOIST									
PUSSAY		74							
SACLAS		70	141	28	39	36		34	
SAINT ESCOBILLE									

SAINTE HILAIRE									
SAINTE CYR									
TOTAUX		779	1593	241	267	334	207	272	185

2. Les accueils périscolaires

Immédiatement avant ou après la classe le matin et/ou le soir. Huit centres fonctionnent à Etampes et 1 à Saint Cyr. Les trois centres à Morigny et ceux de Méréville Saclas et Pussay intègrent une animation durant la pause méridienne.

communes	centres	périscolaire				
		nb. enfants fréquentant le centre par période				
		capacité d'accueil	2015		2016	
pré-post	mercredi		pré-post	mercredi		
ANGERVILLE		70				
AUTHON-LA-PLAINE						
BOISSY-LA-RIVIERE		50				
BOIS HERPIN						
BRIERES-LES-SCELLES		30			24	
CHALO-SAINT-MARS						
ETAMPES	Valnay			136		140
	E. Tabarly	80	45		48	46
	H. Boucher	50	42		42	49
	Louise Michel	59	25		23	44
	Louis Moreau	45	37		37	
	Pauline Kergomard	30	17		20	
	Le Port	50	50		58	
	Jean de la Fontaine	45	15		15	
	Petit Prince	65	22		19	
	Jacques Prévert					
	<i>sous total</i>					
GUILLERVAL		30			22	
MEREVILLE		100	60	50	70	51
MEROBERT						
MORIGNY	Maison de l'enfance	50	20		19	32
	Daudet	27	12		13	17
	Jean de la Fontaine	30				20
	Les Monceaux	65	32		41	
	<i>sous total</i>			62		69
ORMOY-LA-RIVIERE						
LE PLESSIS-SAINT-BENOIS						
PUSSAY		74	44		50	31
SACLAS		70	59		53	56
SAINTE ESCOBILLE						
SAINTE HILAIRE						
SAINTE CYR		24	19		22	
TOTAUX		1 044	499		552	

3. Les études dirigées⁴

(hors quartiers prioritaires) 5 écoles étampois proposent cette activité, ainsi que 12 autres communes de l'agglomération.

communes	Centres ou écoles	étude dirigées	
		2015	2016
ANGERVILLE		1	1
AUTHON-LA-PLAINE		1	1
BOISSY-LA-RIVIERE			
BOIS HERPIN		1	1
BRIERES-LES-SCELLES		1	1
CHALO-SAINT-MARS		1	1
ETAMPES	Valnay		
	E. Tabarly		1
	H. Boucher	1	1
	Louise Michel	1	1
	Louis Moreau	1	1
	Pauline Kergomard	1	1
	Le Port	1	1
	Jean de la Fontaine		1
	Petit Prince		1
	Jacques Prévert		1
		sous total	
GUILLERVAL			
MEREVILLE		1	1
MEROBERT		1	1
MORIGNY	Maison de l'enfance		
	Daudet	1	1
	Jean de la Fontaine		
	Les Monceaux	1	1
		sous total	
ORMOY-LA-RIVIERE		1	1
LE PLESSIS-SAINT-BENOIST		1	1
PUSSAY		1	1
SACLAS		1	1
SAINT ESCOBILLE		1	1
SAINT HILAIRE		1	1
SAINT CYR			1

Pour mener ces activités d'animation, le service emploie 88 animateurs en périscolaire contre 70 l'an passé. L'effectif en accueil de loisirs pendant les vacances varie en fonction du nombre d'enfants accueilli.

2016 aura été l'année de l'extension des structures d'accueil sur le territoire et par conséquent de sa couverture par les services de l'agglomération.

Ainsi, deux ouvertures d'accueil périscolaire ont eu lieu en septembre, l'un à GUILLERVAL pour 22 enfants, l'autre à BRIERES-LES-SCELLES pour 24 enfants, soit un taux d'occupation de 80% la première année.

⁴ Cette activité dure 1h30 en fin de cours sur 4 jours dont 30 minutes de détente.

A SAINT-CYR-LA-RIVIERE, une étude dirigée a aussi ouvert en septembre et dans ce même domaine, les 4 accompagnements scolaires des quartiers prioritaires d'Etampes ont été repris en gestion par la CAESE.

Cette extension des « études dirigées » va d'ailleurs se poursuivre en 2017. À GUILLERVAL et à BOISSY-LA-RIVIERE des études dirigées ouvriront en septembre.

A BOISSY-LA-RIVIERE et à ANGERVILLE ce sont deux accueils périscolaires qui ouvriront leurs portes pour une capacité d'accueil respectivement de 50 et 70 places.

En parallèle, un effort pédagogique a été conduit par les équipes d'animateurs. Des journées pédagogiques ont été instaurées intégrant des mises en situation. Par ailleurs, les liens inter centres ont été favorisés pour développer la cohésion des équipes, le partage d'une même culture pédagogique vise aussi la connaissance pratique des multiples sites sur lesquels ces professionnels sont susceptibles d'intervenir.

L'investissement sur ce secteur d'activité se monte à 18 340 € en mobilier et 94 460 € en amélioration fonctionnelle dont 60 128 € en visiophone rendu nécessaire dans le cadre du plan vigipirate afin de contrôler les entrées.

B. Les structures d'accueil de la petite-enfance

1. Le Multi Accueil «Le Jardin des Lutins» à Morigny-Champigny

Le Jardin des Lutins est un multi accueil de 32 berceaux. 55 enfants ont été inscrits durant l'année (51 familles). Au 31 décembre 2016, la structure accueille 34 enfants en accueil régulier et 4 enfants en accueil occasionnel.

Il y a trois sections : la section des bébés avec 8 enfants, la section des moyens avec 12 enfants et la section des grands avec 14 enfants.

Actuellement, 10 professionnelles (éducatrice de jeunes enfants, Auxiliaires de puériculture, CAP Petite Enfance et non diplômées) accompagnent les enfants, 1 directrice éducatrice de Jeunes Enfants et 1 directrice adjointe Infirmière encadrent les professionnelles et gèrent la structure et 1 agent technique s'occupe de l'office et du linge.

14 stagiaires sont venues effectuer un stage durant l'année :

VILLES	NOMBRE D'ENFANTS
Angerville	2
Arrancourt	1
Bouville	1
Brières les Scellés	1
Chalou Moulineux	2
Estouches	1
Etampes	19
Guillerval	1
Morigny-Champigny	24
Ormoy la Rivière	1
Valpuiseaux	2

Répartition d'enfants inscrits durant l'année selon leur lieu d'habitation

2. L'Accueil collectif occasionnel Mandarine à Etampes

Quartiers	Nombre de familles
Croix de Vernailles	26
Emmaüs/Saint-michel	3
Etampes (autres quartiers)	6
C.A.E.S.E	6
Hors C.A.E.S.E	0

La halte-garderie est située sur le quartier prioritaire de la Croix de Vernailles sur la commune d'Etampes.

Anciennement gérée par la CAF, cette structure a été reprise en gestion par la Communauté d'Agglomération de l'Étampois Sud Essonne depuis le 1^{er} avril 2011.

Depuis le mois d'octobre 2014, les deux professionnelles proposent une journée continue le jeudi pour 4 enfants de plus de 18 mois. En effet, certaines familles accueillies à la halte-garderie ont souhaité cette transformation en multi accueil afin de bénéficier d'une prise en charge de leur enfant une journée complète dans la semaine.

45 enfants (41 familles) ont été accueillis durant l'année.

Répartition des familles selon l'habitation

Nombre de journées annuelles d'ouverture

janvier à décembre 2016	Nombre de séances de 3h00	Nombre de jours
A.C.O Mandarine	187 séances	93,5 jours

3. Le Multi-Accueil de la Maison de la Petite Enfance Serge Levez à Etampes

Cette structure a ouvert ses portes le 16 mai 2011 au 21 rue Jean-Baptiste Eynard à Etampes et est agréée pour 60 places dont 40 en accueil régulier et 20 en accueil occasionnel.

Le multi accueil est ouvert du lundi au vendredi de 7h à 19h.

VILLES	NOMBRE DE FAMILLES
Angerville	10
Boissy le Sec	1
Bouville	1
Brières les Scellés	3
Chalo Saint Mars	3
Champmotteux	1
Congerville-Thionville	1
Etampes	136
Guillerval	2
La Forêt Sainte Croix	1
Marolles en Beauce	2
Méréville	1
Mespuits	1
Monnerville	1
Morigny-Champigny	1
Ormoy la Rivière	2
Plessis Saint Benoist	0
Pussay	3
Saclas	4
Saint-Cyr-la-Rivière	1
Saint Escobille	2
Saint Hilaire	2

Il y a trois sections : la section des bébés avec 15 enfants, la section des occasionnels avec 20 enfants et la section des moyens-grands avec 25 enfants.

La section accueillant les enfants en occasionnel peine à remplir les après-midi, le matin très tôt et le soir très tard. Les parents demandent essentiellement soit le matin soit en journée complète.

Cet accueil occasionnel fait donc chuter le taux d'occupation de la structure.

30 stagiaires sont venus effectuer un stage durant l'année

197 enfants ont été inscrits durant l'année 2016 dont 56 enfants en accueil régulier, 4 enfants en accueil régulier non fixe et 137 enfants en accueil occasionnel.

Deux conseils de crèche sont organisés durant l'année afin de faire participer les parents à la vie de la crèche.

Répartition des familles inscrites durant l'année selon leur lieu d'habitation

4. Le Service d'Accueil Familial

Ce service, ouvert depuis 1978, a été transféré au sein de la Maison de la Petite Enfance Serge Levrez 21 rue Jean-Baptiste Eynard à Etampes le 2 mai 2011.

Cette structure est agréée pour 120 berceaux et 40 assistantes maternelles y travaillent.

Villes	Nombre s d'enfant s
Abbéville la Rivière	1
Angerville	4
Brières Les Scellés	1
Châlo Saint Mars	2
Etampes	116
Guillerval	1
La Forêt Sainte Croix	1
Méréville	1
Mérobert	1
Morigny-Champig ny	13
Monnerville	2
Ormoy La Rivière	1
Plessis Saint Benoit	1
Pussay	1
Roinvilliers	1
Saclas	1

Saint Cyr la Rivière	1
St Escobille	1

Les enfants sont accueillis au domicile des assistantes maternelles, du lundi au vendredi de 7h à 19h, sauf les jours fériés et lors des deux journées pédagogiques annuelles.

Les assistantes maternelles et les familles sont accompagnées par une équipe composée d'une directrice infirmière puéricultrice, d'une adjointe éducatrice de jeunes enfants, d'une éducatrice de jeunes enfants, d'une psychomotricienne et d'un adjoint administratif.

Nombre d'enfants inscrits au cours de l'année

150 enfants ont été inscrits au SAF pour l'année 2016 dont 3 familles ayant 2 enfants dans la structure, soit 147 familles. Cette année, moins de familles ont été accueillies mais nous n'avons eu que 34 assistantes maternelles en activité.

Répartition des enfants selon leur lieu d'habitation :

5. Le Multi Accueil Le Petit Prince

Villes	Nombre s d'enfant s
Angerville	2
Authon la Plaine	1
Boutervilliers	1
Chalou-Moulineux	2
Etampes	114
Méréville	1
Mérobert	1
Morigny-Champigny	2
Pussay	2
Saclas	2
Saint-Hilaire	3

Cette structure a ouvert ses portes au 19 mail Antoine de Saint Exupéry à Etampes le 5 septembre 2011 et est agréée pour 50 berceaux dont 38 en accueil régulier et 12 en accueil occasionnel.

Les 142 enfants ayant fréquenté le multi accueil durant l'année 2016 se répartissent en deux groupes : les réguliers au nombre de 64 et les occasionnels au nombre de 78.

L'équipe des professionnels

- 1 directrice, éducatrice de jeunes enfants
- 1 directrice adjointe, infirmière
- 1 éducatrice de jeunes enfants
- 7 auxiliaires de puériculture

7 agents titulaires d'un CAP Petite Enfance

1 apprentie CAP Petite Enfance

1 agent de cuisine

2 agents « volants » sur toutes les structures Petite Enfance peuvent compléter l'équipe du PETIT PRINCE, en cas de manque de personnel.

Répartition des enfants selon leur lieu d'habitation

33 stagiaires de différentes formations :

Nous avons accueilli 2 enfants porteurs d'un handicap et 3 enfants vivant en famille d'accueil. 3 enfants ont bénéficié d'un PAI.

6. Les Relais d'assistants maternels

a. Relais Assistants Maternels RAMIBAMBELLE

Ce relais Assistants Maternels a été créé en 2002 et a pour principale mission d'offrir un service aux familles et aux assistantes maternelles résidant sur la commune d'Etampes.

130 assistants maternels ont un agrément PMI et travaillent sur la ville d'Etampes. 41 assistants maternels fréquentent le relais régulièrement.

b. Relais Assistants Maternels Itinérant 1001 PATTES

Ce relais a été créé le 4 septembre 2012 et a pour principale mission d'offrir un service aux familles et aux assistantes maternelles résidant sur les communes suivantes : Brières les Scellés, Morigny-Champigny, Bouville, Puisselet le Marais, Ormoy la Rivière, La Forêt Ste Croix, Marolles en Beauce, Bois Herpin, Valpuiseaux, Mespuits, Roinvilliers, Blandy, Brouy, Champmotteux, Boissy le Sec, Bouttervilliers, St Hilaire, Chalo St Mars, Mérobert, Plessis St Benoist, St Escobille, Authon la Plaine et Chatignonville.

103 assistants maternels agréés travaillent sur ce territoire dont 40 fréquentent le relais régulièrement.

c. Relais Assistants Maternels Itinérant TROTTI'RAM

Ce relais a été créé le 1^{er} septembre 2015 et a pour principale mission d'offrir un service aux familles et aux assistantes maternelles résidant sur les communes suivantes : Abbeville la Rivière, Angerville, Arrancourt, Boissy la Rivière, Chalou-Moulineux, Congerville-Thionville, Fontaine la Rivière, Guillard, Estouches, Monnerville, Méréville, Saclas et St Cyr la Rivière.

127 assistants maternels agréés travaillent sur ce territoire dont 55 fréquentent le relais régulièrement.

7. Le projet pédagogique des structures d'accueils.

a. Développement d'une équipe pluridisciplinaire au service des professionnels, des familles et des enfants :

- L'arrivée d'un médecin de crèche au 13 septembre
- L'arrivée de la psychologue le 1^{er} octobre
- L'arrivée de la psychomotricienne le 1^{er} juillet au sein du Service d'Accueil Familial

b. Les partenariats

Partenariat avec le service de la PMI

Ce partenariat vise à permettre, à travers différents contrats d'aide et d'accompagnement, l'accueil des enfants de familles en difficultés et des enfants porteurs de handicap

Partenariat avec le CAMSP d'Etampes

Ce partenariat vise à accompagner les professionnels dans l'accueil des enfants porteurs de handicap et soutient les familles dans leur parcours.

Accueil d'urgence

Cette année, les structures ont particulièrement été sollicitées pour des accueils d'urgence : rupture soudaine d'un mode de garde individuel et proposition d'emploi ou de formation sans délai.

Speed Babying

Cette année, deux speed babying ont été organisés par les Relais Assistants Maternels sur la commune d'Etampes. Ils permettent la rencontre d'assistantes maternelles ayant des places disponibles et des parents en recherche d'un mode de garde. Ils ont lieu après les réponses des commissions d'attribution des places sur les structures d'accueil de la CAESE.

c. La formation

Echanges inter-structures

Les professionnels de chaque structure d'accueil du jeune enfant effectuent chaque année un échange d'une semaine avec un professionnel d'une autre structure d'accueil du jeune enfant de la CAESE. Ces échanges permettent à chaque professionnel de connaître leurs collègues et le fonctionnement de chaque structure. Ils peuvent à cette occasion porter un regard critique sur les pratiques professionnelles et une remise en question personnelle leur permettant d'évoluer dans leurs propres pratiques.

Communication gestuelle

Ce projet est porté par les adjointes des structures Petite Enfance et a pour objectif de former les professionnels. Cette méthode consiste à donner à l'enfant les outils nécessaires pour se faire comprendre et favorise la communication respectueuse de l'adulte envers l'enfant.

Formation des professionnels à la gestion du stress

Une journée pédagogique a été consacrée à la gestion du stress dans chaque structure afin de permettre une autonomie à chaque professionnel face au stress de leur quotidien auprès des enfants.

8. Perspectives de l'année 2017

- a. Projet de travail sur la place des familles en structure.
- b. Mise en place d'un groupe d'analyse de pratiques commun à toutes les structures.
La psychologue animera des réunions pendant lesquelles les professionnels analyseront leurs pratiques afin de les améliorer.
- c. Finalisation du projet éducatif commun du service Petite Enfance.
- d. Projet de développement du service Petite Enfance :
 - ✓ Ouverture de nouvelles structures Petite Enfance répondant à des besoins croissants des familles du territoire.
 - ✓ Optimisation des coûts de fonctionnement des structures Petite Enfance.

C. Bibliothèques intercommunales

1. Structuration de l'activité

Une dixième bibliothèque communale vient d'ouvrir à CHAMPLOTTEUX avec toute l'aide logistique de la direction des bibliothèques de l'agglomération. Cette aide s'est concrétisée par du mobilier, par un prêt d'un millier d'ouvrages et par la formation de bénévoles. Cette bibliothèque accueille sur 90m² un public plus important que prévu sur 2 demi-journées.



2. Fréquentation

La fréquentation sur la bibliothèque Diane de Poitiers compte 6 600 lecteurs, dont 14% d'adhésions nouvelles dans des proportions identiques à l'an passé : 55% de jeunes (3-14 ans), 45% d'adultes. La fréquentation 2016 établit aussi une hausse du nombre de prêts de 3% soit 125 000 ouvrages sortis contre 122 000 en 2015.

ANGERVILLE : fréquentation en hausse de 5%

MORIGNY et ULYSSE : la fréquentation est stable.

La documentation a plus été demandée depuis la réorganisation des espaces menée en 2016, libérant 65m² de rayonnage adulte au RCH et une salle de lecture plus accueillante à l'étage.

Entre 25 et 30% des lecteurs viennent d'une commune extérieure à l'agglomération. Ce choix s'explique par la gratuité à laquelle de nombreuses communes ont renoncé en raison du coût du prêt de CD et DVD.

3. L'évènementiel

a. Les conférences

Annoncé comme objectif pour l'année 2016, l'accentuation de l'approche scientifique comme élément de culture et de compréhension de notre société s'est trouvée concrétisée à la fois dans le cadre des conférences scientifiques et dans le cadre d'exposition



notamment de celle montée avec l'INSERM sur l'ADN, l'intelligence artificielle.

Ces conférences ont lieu à la bibliothèque Diane de Poitiers au rythme d'une par mois et ont rassemblé entre 20 et 30 personnes chaque fois.

A la bibliothèque d'ANGERVILLE ces nouvelles conférences rencontrent un grand succès pour autant de personnes qu'à ETAMPES à un rythme de début un peu moins soutenu (6 par an).

b. Les expositions

A MORIGNY-CHAMPIGNY, une exposition numérique a été présentée au public, intégrant un atelier de codage, et une sensibilisation aux dangers (réseaux sociaux, usurpation d'identité, pillage de données...)



A ETAMPES, Une exposition sur « La gourmandise », en partenariat avec le CFA du « Moulin de la Planche » a permis de conjuguer travail d'écriture et réalisation de recettes dans un cadre intergénérationnel. Les apprentis sont par ailleurs venus présenter leur métier à d'autres jeunes intéressés par cette filière.

Enfin, une animation assurée par les marionnettistes de la Tour de Guinette à rassemblé 180 petits et grands.

4. Le projet phare pour 2017

La bibliothèque départementale a réalisé une étude à Angerville quant à l'attente par les usagers d'un outil numérique appelé « liseuse ». L'étude en question a démontré que dès son annonce le projet a suscité un grand intérêt (3 mois de liste d'attente). En conséquence la bibliothèque a acquis 10 liseuses, leur prêt et le chargement de livres sera opérationnel dès 2017.

Les transports en commun sont un vecteur de ces pratiques culturelles.

Quatre mille étampois quittent effectivement la ville chaque jour. Le service public s'adapte, il colle aux attentes de sa population.



D. Une forte implication pédagogique du conservatoire de musique et de danse.

1. Structuration de l'activité

A rayonnement intercommunal, le conservatoire a ouvert en 2016 une nouvelle antenne à Guillerval. Dans une salle mise à disposition par la commune, se trouvent réunis les formations en orchestre des plus de 12 ans d'Étampes et de Méréville, permettant d'atteindre pour ce type de formation un effectif intéressant de 30 participants.

Le questionnement engagé l'an passé pour rendre plus efficace la pédagogie a conduit à recalibrer les types de formation en fonction des âges stimulant l'éveil et la découverte des 4-6 ans. Le parcours de formation du 1^{er} et 2nd cycle intègre dorénavant les trois dimensions d'un enseignement complet de la musique : la formation musicale, celle d'un instrument et enfin une pratique collective. Les parents ont adhéré à cette continuité pédagogique.

En terme de lisibilité un effort de communication a été fait, explicitant ce parcours personnalisé. Des brochures trimestrielles établissent des repères attendus du public et illustre l'étonnante variété de représentations données sur tout le territoire étampois.

Quatre salles ont fait l'objet d'une réhabilitation des peintures et des sols, améliorant le confort des pratiquants.

2. Fréquentation

810 élèves fréquentent le conservatoire sur l'ensemble de ces sites dont 493 enfants et 317 adultes, dont 227 élèves inscrits à Méréville. 43 enseignants dispensent 520 heures de cours hebdomadaire.

La danse est pratiquée à Méréville. 43 élèves étaient inscrits à cette discipline en 2015. Ils sont 49 cette saison.

3. Évènementiel

La fête de la musique a eu lieu cette année dans les jardins du conservatoire. Les élèves ont réussi à enchanter leur public de 16h00 à 22h00.

Le 25 juin à l'église Saint basile et le lendemain à l'église de Saclas, le compositeur en immersion au conservatoire, Yuri BESSIERES a donné deux concerts avec un orchestre symphonique et cœur.

Un partenariat avec l'atelier de la Vigne a mis en valeur le travail de ces deux écoles. Les uns ont exposé leurs œuvres dans les jardins du conservatoire, les autres les ont sublimes par leurs prestations. Ces manifestations ont eu lieu les 4 et 10 juin 2016 pour un public venu nombreux.

De tout les temps forts de cette année, le concert donné par quelques élèves du conservatoire au centre social Camille Claudel en soutien de l'exposition Chopin a créé un émoi perceptible.



E. L'école d'arts plastiques

5 professeurs animent des cours pour 192 adultes et enfants.

Ces cours ont lieu sur deux sites à Morigny et à Etampes, rue de la Vigne qui a révélé de nombreux artistes de renommée.

Le prestige de l'atelier de la Vigne vient également du fait qu'il a vu trois générations de peintres figuratifs récompensés par différents prix : le Prix de la Jeune Peinture, le Prix du Portrait Paul-Louis Weiller, le Prix de Monaco, le Prix Noufflard ou encore le Prix du Reader's Digest, Le Prix Rigale Michailov de la Fondation Taylor.



F. Un musée en phase avec les attentes de son public

La fréquentation est passée courant 2016 à **7 865 visiteurs soit 1300 de plus qu'en 2015**, dont :

- 2 342 visiteurs individuels,
- 3 245 scolaires, 83 périscolaires,
- 137 dans le cadre de l'animation jeune public,
- 142 issus des publics spécifiques empêchés,
- 585 lors d'évènements nationaux (nuit des musées, nuit blanche, journées du patrimoine...),
- 1 331 pour la programmation annuelle (vernissage, conférences).

L'activité 2016 du musée s'illustre d'une démarche de partage des collections, qualifiée « hors les murs ».

Concernant le jeune public scolarisé, *« Toutes les écoles ⁵ viennent au musée et en novembre l'agenda de l'année scolaire est rempli »*, et aussi pendant les vacances grâce aux animations.

En 2016, le musée a établi sa propre programmation ponctuée :

- de conférences telle que celle sur les femmes artistes en Essonne donnée le 8 mars 2016,
- d'expositions telles que celle consacrée au peintre du XX^{ème} siècle Jacques BOUSSARD originaire de Lardy,
- d'initiatives originales telle que celle en partenariat avec le studio « Déclic » intitulée « le Cyklop » qui a égaillé nos rues d'un clin d'œil.

Lors d'Halloween, l'ensemble des services culturels de la CAESE ont mobilisé plus de 700 personnes dans un jeu de piste façon cluedo consacré à l'actrice Rose Chéri, née à Etampes.

Cette inventivité à mettre en valeur le patrimoine se double d'une adhésion aux évènements nationaux qui sont très souvent déclinés localement. (Nuit des musées, Journée nationale d'archéologie, Nuit blanche...)

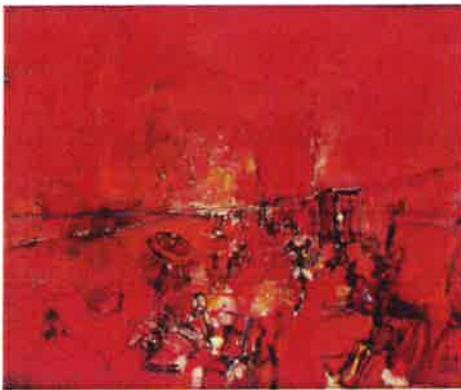
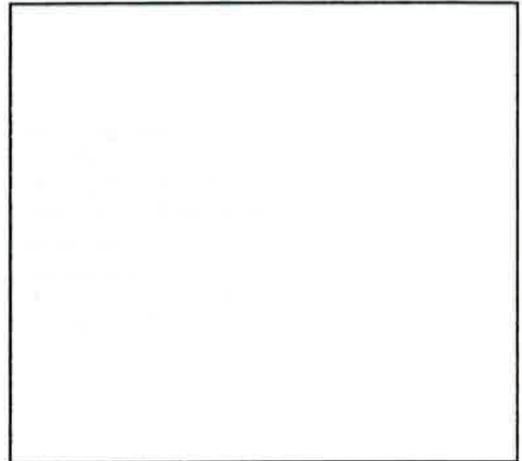
Le rayonnement du musée est par ailleurs renforcé par le prêt d'œuvres issues du fond d'art contemporain. Cette année à Angerville, Saclas, La Forêt -Sainte-Croix, Morigny-Champigny et Méréville ont pu exposer des œuvres majeures de Louise Abema et d'Édouard Béliard. Ces œuvres ont aussi été prêtées aux musées : de Vernon, à celui de Louviers, de Dinard, de Rueil-Malmaison et de Münster en Allemagne.

⁵ Toutes celles d'Etampes, et aussi celles d'Angerville, de Morigny-Champigny, de Méréville et de Chalo-Saint-Mars.

G. Le centre culturel de Méréville

6080 personnes ont fréquenté les manifestations proposées par le centre culturel de Méréville au cours de l'année 2016, soit 1000 personnes de plus qu'en 2015 et 10 fois plus qu'il y a 10 ans lors de son ouverture.

Parmi les évènements marquants de cette année 2016.



L'exposition du peintre Philippe CARA COSTEA a trouvé au centre culturel de Méréville, commune où il est né en 1925, le lieu idéal pour un hommage appuyé à cet artiste de réputation mondiale.

L'exposition commémorant les 10 ans du centre culturel a fédéré de multiples partenaires culturels associatifs tels que « Farine de Froment », le collectif Croûtechef » ou « Music'Halles » et donné lieu à un spectacle de théâtre et à une exposition plurielle.

En partenariat avec le théâtre de Brétigny, « Les contes du bout des doigts » ont proposé un conte, signé, adapté aux malentendants qui a connu un vif succès. Ce spectacle a été prolongé par un atelier de sensibilisation à la langue des signes conduit par la C^{ie} Métaphore, et auquel 2 classes de CP ont participé.

Une nouvelle collaboration avec la scène nationale de l'Agora s'est traduite par la représentation, lors de la foire au cresson, d'un spectacle de danse porté par la « C^{ie} Tantôt ». Ce spectacle a été prolongé par une exposition qui a compté 800 visiteurs.

Les deux salles d'exposition du centre culturel et son auditorium de 88 fauteuils en font un lieu ressources pour ce qui constitue la caractéristique de ce territoire : son dynamisme associatif culturel.

Le lien est aussi fait avec la jeunesse. Celle-ci s'est investie en réalisant 6 courts-métrages de 2 minutes dans le cadre de l'initiative « Franchir la ligne jeune » portée par l'association « Farine de Froment ». 120 personnes ont assistées à la restitution le 21 mai 2016.

Le centre culturel tisse aussi des liens forts avec le Domaine Départemental de Méréville notamment pendant « Les Traverses » qui a rassemblé de nombreux essonnien lors des spectacles et expositions de cette fin de saison.

H. Le théâtre d'Etampes *classé monument historique depuis 1982.*



Le théâtre d'Etampes avec ses 522 manifestations recevant du public au cours de l'année 2016 s'inscrit parmi les hauts lieux de diffusion artistique de l'Essonne.

C'est en effet, toutes manifestations confondues, 16 478 spectateurs qui ont franchi le seuil de ce théâtre à l'italienne rénové pour ses 160 ans en 2012.

En 2016, 30 spectacles vivants pour 68 représentations ont accueilli 4 910 spectateurs dont 235 entrées pour *Le Malade imaginaire* monté par la troupe des « Burlesques associés ». Sa programmation est hétéroclite suscitant l'intérêt d'un large public.

C'est aussi le rendez-vous des amoureux du cinéma. 5072 spectateurs ont été accueillis en 2016, parfois dans le cadre de soirée thématiques ou de film conférence en ce qui concerne « Connaissance du monde »

Le théâtre est aussi mis à disposition des associations et des écoles. Il représente pour elles un écrin prisé pour leur représentation de fin d'année. Le théâtre encourage la création en accueillant en résidence de nombreuses compagnies.

Le partenariat se développe dans un exceptionnel tissu associatif. La richesse de celui-ci induit naturellement une dynamique qui nourrit le développement de tous. Des liens structurels sont choyés avec l'Université du Temps Libre (UTL) avec les Grands solistes, avec les Orgues d'Etampes, le café du Silo de Méréville ou les Musiciens d'Ose... en cohérence et en complémentarité avec le centre culturel de Méréville.

Le pianiste inventif et virtuose Baptiste Trotignon (Victoire du jazz, Prix Django Reinhardt, Grand Prix du concours international « Martial Solal » ...), ***convie le percussionniste argentin Minino Garay***, très demandé dans le monde de la world-music, de la variété et du jazz (Richard Bona, Dee Dee Bridgewater, Jacky Terrasson, Michel Portal, Toumani Diabaté, Mercedes Sosa..).

Ensemble, ils ont réinterprété avec fougue des chansons de Gainsbourg, Brel, Nougaro... des airs traditionnels argentins... ou encore des extraits de West Side Story... mais sans aucune voix. Un dialogue généreux et ludique entre piano et percussions, un corps à corps lumineux et jouissif.



12 juin 2016. Le trompettiste Ibrahim Maalouf



La célébrité ne lui a pas fait oublier ses racines. Le trompettiste Ibrahim Maalouf est de retour à Etampes, comme il l'avait annoncé il y a un an, dans la ville où l'artiste franco-libanais a grandi.

I. Une fréquentation accrue des bassins nautiques

Ces 13 professionnels exercent sur trois sites et cinq bassins. Ils forment, avec les saisonniers, l'effectif nécessaire à l'exercice de cette compétence.

Fréquentation

	public	scolaire	associatif			
			aquagym	École de natation	Etampes natation	Autres (plongée, gendarmes, femmes enceintes, triathlon, 3 ^{ème} âge...)
Etampes 61 879 (+1879)	28 154	13 342	3 610	3 510	9 176	4 087
Angerville 4 687 (-2713 fermeture pour travaux)	4 687	Non comptabilisé				
Méréville 5 427 (+1427) Ouverture estivale	5 427					

J. Un territoire qui sait aussi émerveiller



Le service des fêtes organise des temps forts qui rassemblent les sud-essoniens. Ces rassemblements économiques et/ou festifs ont bien sûr été marqués ces deux dernières années par les drames qui ont frappé notre pays. La sécurité entourant ces moments importants de la vie locale a par conséquent été renforcée, triplant les effectifs qui y sont affectés lors du marché de Noël.

1. 69^{ème} foire de l'Essonne verte 10, 11 et 12 juin 2016

Pendant 2 jours et demi, 125 exposants ont animé à la Base de loisirs une foire commerciale, valorisant la fabrication et la production locales. Le Conseil communautaire a d'ailleurs délibéré de sorte que les producteurs locaux, les associations caritatives et les artisans d'art bénéficient de conditions d'exposition privilégiées.

Cette manifestation importante pour le territoire a accueilli entre 4000 et 5000 personnes / jour. Des ateliers, cirque, fabrication de bijoux, tournage bois et une



ferme pédagogique ont permis aux familles de conjuguer les loisirs à la découverte commerciale. Un film en plein air a été projeté le samedi soir.

60% des exposants renouvellent leur inscription d'une année à l'autre.

2. 2^{ème} édition du « Commerce fête son patrimoine »

Cette initiative, programmée lors de la fête du patrimoine fait le lien entre commerce et patrimoine mieux que ne le faisait la version des « Automnales » qui lui succède. 25 exposants ont animé cette journée, place Notre Dame agrémentée d'animations médiévales dans les rues adjacentes...

3. Le marché de Noël place Saint Gilles les 9,10 et 11 décembre 2016 et l'embrasement de l'Hôtel de ville du 18 décembre suivant.

Une cinquantaine d'exposants essentiellement des métiers de bouche et artisans d'art ont fait le bonheur d'environ 2 500 sud-essoniens sur ce week-end.

V. CHAMPS TRANSVERSAUX

A. Le budget et les budgets annexes

Toutes les communautés d'Agglomérations créées ex nihilo ou issues d'une transformation d'une communauté de communes au 1^{er} janvier 2016 ont été impactées par un manque à gagner sans précédent de dotations d'intercommunalité.

Le passage en communauté d'agglomération, reporté d'un an a eu pour conséquence de faire perdre un million d'euro de dotation d'intercommunalité. En effet si l'Agglomération s'était constituée dès 2015, la Collectivité aurait fait face différemment à la perte cumulée depuis 2014 d'un million d'euro de DGF liée au plan de redressement des comptes public.

Cette situation sans précédent a contraint l'Intercommunalité à prendre des décisions fortes dès 2015 notamment en termes de fiscalité afin de poursuivre le développement de ses services conformément aux attentes de la population croissante.

Dans un contexte économique et financier préoccupant, la CAESE a su préserver un résultat de fonctionnement suffisant pour assurer l'autofinancement nécessaire à la poursuite de sa politique d'investissement tout en faisant face à la nouvelle baisse de 600 K€ des dotations de l'État en 2016.

De surcroît, la refonte de la DGF annoncée pour janvier 2016, finalement repoussée par le Gouvernement, a représenté une nouvelle perte de dotation de près de 800 K€ qui viendra s'ajouter à la troisième vague de réduction de 600 K€ de la DGF.

La CAESE a néanmoins continué à dégager des marges sur ses dépenses de fonctionnement permettant la poursuite de sa politique d'investissement.

De même, la gestion de la dette permet de réduire chaque année le poids charges financières supportées.

La CAESE a reconstitué, grâce au résultat 2015, une épargne brute positive et accentuer son autofinancement afin de poursuivre la mise en œuvre de son PPI.

Enfin, le soutien aux investissements des petites communes membres est encore amélioré, les aides communautaires se sont élevées à 780 K€ et ont intégré une bonification supplémentaire pour valoriser les projets s'inscrivant dans une démarche de développement durable.

le Compte administratif 2016 S'ÉTABLIT EN :

- Dépenses : 36 346 966,13€ répartis en 33 328 588,91 € au titre de la section de fonctionnement et de 3 018 377,22 € pour la section investissement.
- Recettes : 40 241 848,55 €, répartis en 37 633 727,69 € au titre de la section de fonctionnement et 2 608 120,86 € pour la section investissement.

Section Fonctionnement :

Les Recettes 2016

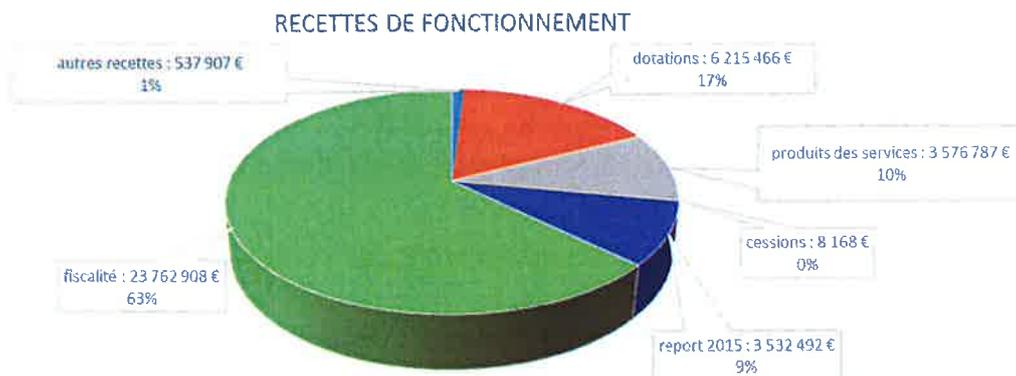
Fiscalité intercommunale : après une augmentation de la hausse des taux de TH et TFB en 2015 pour tenir compte des contraintes nationales de baisse des dotations et de la contrainte locale liée au blocage de la transformation en Communauté d'Agglomération au 1^{er} janvier 2015, les taux d'imposition de 2016 ont été maintenu à leur niveau de 2015.

- Taxe habitation 10,78%
- Taxe foncier bâti 3,25%
- Taxe foncier non bâti : 2,16 %
- Taux de la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) : 29,38 %.

Le Taux CFE a été maintenu à l'identique entre 2015 et 2016, soit 0% d'augmentation des taux

Taxes d'enlèvement des ordures ménagères adoptées par zones :

- SIREDOM (Etampes) : 11% (taux stable par rapport à 2015).
- SIROM (Blandy, Bois-Herpin, Bouville, Brouy, Champmotteux, La Forêt-Sainte-Croix, Marolles-en-Beauce, Mespuits, Puiset-le-Marais, Roinvilliers, Valpuiseaux) : 8.25% (en baisse par rapport à 2015 taux de 10.53%).
- SICTOM du Hurepoix (Authon-la-Plaine, Chatignonville, Mérobert, Le Plessis-Saint-Benoist, Saint-Escobille) : 8,90 % (en baisse par rapport à 2015 taux de 9,80%)
 - SICTOM d'Auneau (Angerville) : TEOMi (part variable pour la CCESE de 162 K€) en complément d'un taux de TEOM à 8,87% (en baisse par rapport à 2015 8,96%).
- SITOMAP : 12,35% pour Méréville (contre 12,23 % en 2015) et 15,09% pour Estouches (contre 15,10% en 2015).



Les Dépenses

- **Charges à caractère général : 6 574 870.50 €**
- **Charges de personnel : 11 117 569.59 €**

3 services d'études dirigées ont été créés sur les communes d'Angerville et Bois Herpin au 1^{er} septembre 2015 et sur Saint Cyr la rivière au 1^{er} septembre 2016.

Afin de pallier au désengagement de l'État sur l'accompagnement éducatif à compter de la rentrée 2016-2017, la CAESE a décidé de mettre en place des études dirigées dans les écoles Éric Tabarly, Petit Prince, Jacques Prévert et Jean de la Fontaine.

En 2016, l'augmentation des charges de personnel a été impactée par l'augmentation de la valeur du point d'indice (+0.6% au 1^{er} juillet)

Avec l'accord PPCR visant à la modernisation des Parcours Professionnels, des Carrières et des rémunérations tous les agents publics ont été revalorisés. L'impact sur la masse salariale s'est fait ressentir dès 2016, les 1^{ères} revalorisations indiciaires ayant lieu dès le 1^{er} janvier. Les catégories impactées furent pour les agents relevant de la catégorie A filière médico-sociale et ceux relevant de la Catégorie B. (toutes filières confondues).

En parallèle, la collectivité a poursuivi sa politique de lutte contre la précarisation de ses agents en proposant aux agents horaires des contrats à durée déterminée et des mises en stage.

Section Investissement :

Les investissements réalisés représentent près de 5 M€ et comprennent notamment :

- Aides communautaires 2016
- La mise en place du guichet unique
- L'aménagement des entrées de villes d'Etampes et de Morigny (RD 207)
- Mise en place de portiers vidéo dans les accueils de loisirs
- Réfection de la rue du pont Lafleur
- Travaux dans les piscines

Les recettes, représentent 3,7 M€ et comprennent notamment :

- Le fonds de compensation TVA
- L'excédent de fonctionnement capitalisé
- L'excédent de 2015
- L'Emprunt d'équilibre

Pour faire supporter cette moindre recette par une réduction de l'autofinancement dégagé par la section de fonctionnement, un emprunt d'équilibre a été pris à due concurrence auprès des établissements bancaires en section d'investissement. Seuls 300 000€ ont été sollicités.

2016	INVT	FONCT	TOTAL		
CULTURE	134 433,02 €	3 556 772,85 €	3 691 205,87 €	10,22%	10 €
PETITE ENFANCE INTERVENTIONS SOCIALES SANTE	91 096,91 €	4 443 669,44 €	4 534 766,35 €	12,55%	13 €
PISCINES CENTRE DE LOISIRS ETUDES DIRIGÉES	647 781,96 €	4 065 302,85 €	4 713 084,81 €	13,05%	13 €
ACTION ECONOMIQUE- AMENAGEMENT URBAIN	630 873,47 €	7 786 093,08 €	8 416 966,55 €	23,30%	23 €
SERVICE PUBLIC INTERCOMMUNAL	1 513 831,86 €	13 253 938,16 €	14 767 770,02 €	40,88%	41 €
	3 018 017,22 €	33 105 776,38 €	36 123 793,60 €		
TOTAL				100,00%	100 €

1. Les dotations accordées aux communes membres

ABBEVILLE LA RIVIERE	5 882,00 €	Opération d'aménagement de sécurité et de travaux de la rue de Beauregard
ANGERVILLE	48 594,00 €	Création d'une maison de la Famille et de la maison des Services Publics
ARRANCOURT	2 948,00 €	Création d'une bande de roulement - Chemin des Vignes
BLANDY	1 449,03 €	Achat de matériel informatique
BOIS HERPIN	1 690,00 €	Création de 2 points mineux, extension d'éclairage public
BOISSY LA RIVIERE	9 603,52 €	Création de l'avaloir route de Boissy
BOISSY LE SEC	3 586,12 €	Achat d'un tracteur autoporté
BOUTERVILLIERS	7 633,00 €	Réfection de la toiture de l'église
		
BOUVILLE	1 475,61 €	Acquisition de panneaux de signalisation routière
BRIERES LES SCHELLES	17 268,00 €	Pose de baies vitrées à double vitrage à l'école maternelle
BROUY	1 833,00 €	Acquisition de panneaux électoraux
CHALO SAINT MARS	17 386,00 €	Pose de revêtement au sol de la salle de l'horloge
CHALOU MOULINEUX	7 784,00 €	Remplacement du belvédère et des gardes du corps de la digue.
		
CHAMPOTTEUX	3 260,36 €	Renforcement de l'armoire électrique
CHATIGNONVILLE	1 265,00 €	Achat et implantation d'un radar solaire pédagogique
CONGERVILLE THONVILLE	4 629,63 €	Travaux de voirie rue du Moulin de Thionville
ESTOUCHES	4 193,00 €	Création d'un avaloir et reprise bateau
ETAMPES	226 838,00 €	Travaux rue de la Croix de Vernailles - Enfouissement des réseaux - Aménagement de la voirie
FONTAINE LA RIVIERE	4 748,00 €	Aménagement du cimetière
GUILLerval	12 417,50 €	Aménagement d'un trottoir le long de la rue de la Guymont
LA FORET SAINTE CROIX	3 602,00 €	Travaux de peinture dans la salle du conseil
MAROLLES EN BEAUCE	5 330,40 €	Achat et pose de fenêtres double vitrage
MEREVILLE	38 830,80 €	Enfouissement des réseaux publics dans les quartiers de la Halle de Méréville
MEROBERT	1 720,00 €	Achat d'une tondeuse débroussailluse
MESPUITS	1 359,75 €	Acquisition panneau d'affichage mairie
MORIGNY-CHAMPIGNY	50 858,00 €	Installation d'éclairage public basse consommation école Alphonse DAUDET
ORMOY LA RIVIERE	15 361,00 €	Installation d'éclairage public basse consommation école Alphonse DAUDET
PLESSIS SAINT BENOIT	5 764,44 €	Achat d'un broyeur
PUISELET LE MARAIS	5 810,00 €	Achat de jeux d'enfants parc de loisirs de la Boulinière
PUSSAY	23 986,92 €	Création de toilettes publiques place du Carouge
ROINVILLIERS	2 070,00 €	Réfection du mur de la mare
SACLAS	24 176,00 €	Création d'une Maison des Services Publics.
		
SAINT CYR LA RIVIERE	6 518,75 €	Aspirateur de feuilles
SAINT-ESCOBILLE	8 703,00 €	Travaux château d'eau désaffecté
SAINT-HILAIRE	968,00 €	Achat d'un photocopieur
VALPUISEAUX	10 581,00 €	Remplacement lanternes vétustes rue de la Maison Rouge

Total général	590 123,83 €	
---------------	--------------	--

B. Le Tourisme

A la croisée de l'attractivité du territoire, de la mise en valeur du patrimoine et des enjeux environnementaux, le développement touristique impacte naturellement le développement économique.

L'Étampois dispose d'atouts considérables. A la marge de la zone urbaine, son environnement préservé séduit les urbains. Son patrimoine, le plus conséquent du département labellisé à l'échelle du pays, suscite une forte attractivité. Sa base régionale de loisirs est le troisième site le plus fréquenté de l'Essonne.

6770 personnes ont été reçues en 2016 par les deux offices du tourisme, celui d'Etampes et celui de Méréville.



1. Des labels qui sanctionnent le dynamisme du territoire

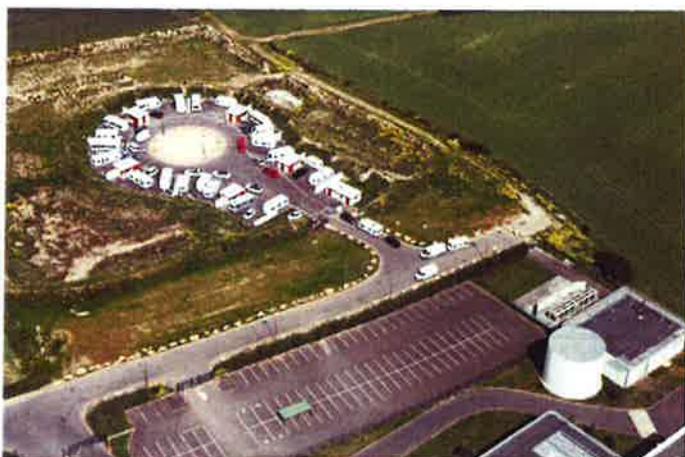
Ce dernier travaille la spécificité économique du cresson en y consacrant une exposition permanente et par l'obtention en 2016 du label « Site remarquable du goût ». C'est aussi par des visites de cressonnières que s'amorce un tourisme économique en vogue sur certains sites industriels français.



Actuellement 2 ½ équivalent temps plein assurent l'accueil de ces 6770 visiteurs. Un agent a par ailleurs été formé à la langue des signes, permettant l'obtention du label « Tourisme et handicap ». En 2017 il sera procédé au recrutement d'un conférencier bilingue qui coordonnera les actions des deux sites.

L'identité du territoire comme étape sur le chemin de Saint Jacques de Compostelle va être renforcée en 2017 donnant un sens concret à la coquille dont est frappé nombre de ses édifices.

C. Aménagement, gestion, entretien des aires d'accueil des gens du voyage



La CAESE dispose d'un site adapté et spacieux (capacité d'accueil de 20 caravanes, soit une dizaine de familles), bien équipé et encadré.

L'aire située le long de la RN191 propose donc à ses visiteurs 10 blocs sanitaires (douche, toilette...) dont un pour les Personnes à mobilité réduite, des espaces pour l'entretien du linge, une colonne enterrée d'une capacité de 5 m³ pour les déchets...

